

#### COVID 19, DES LENDEMAINS À INVENTER

Pandémie peut-être née en Chine, avec la mondialisation, un million de personnes en permanence dans les airs, la dispersion planétaire de virus, comme d'insectes, était inévitable. **La bonne vieille quarantaine, la solution mais on risque de tousser longtemps.** Un remède aussi dur que le mal. Mais un effort pour protéger les plus faibles.

Incroyable adaptation, l'azur net d'avions depuis 10 semaines, les politiques, les médias embourbés, querelles d'experts et surenchères administratives, gare à nos libertés.

Responsabilités assumées consciemment par les soignants, les agents des services de première nécessité, le boulanger, l'agriculteur, l'instituteur, l'éboueur. Le télétravail exercé par certains. Merci à tous.

L'état a décidé le blocage, mis en place des protections, chômage partiel, prêts garantis, indemnités diverses ... **Il y a ceux qui n'ont rien perdu et il y a ceux qui ont perdu** ou vont perdre leur emploi ou leur entreprise, avec ou sans filet de protection et les jeunes qui attendront leur première embauche.

**Chaque chaumière aborde son bilan, économique et psychologique.** Les violences conjugales ont, paraît-il, explosé, une double peine pour nombre de femmes. Il y aura de nombreux bébés en novembre, nous annonce-t-on ! La nature a des ressources.

Dans l'industrie, grave crise chez Renault, **la vision mondialiste s'avère suicidaire.** Et l'aviation ? Tant d'avions pour transporter qui ? Et le tourisme, l'apéritif à Marrakech va prendre un gout amer.

**Agriculture, une prise de conscience de l'importance de la souveraineté alimentaire,** la dépendance des récoltes de fruits et légumes à la main d'œuvre étrangère. Une méfiance à l'industrie agroalimentaire

ressentie sans respect de la santé des consommateurs, préférant s'approvisionner au moins disant. Les victimes du Covid, hors personnes très âgées, ne sont-elles pas aussi celles de la malbouffe ? (obésité, diabète ...)

**Tout est réuni pour une grave crise sociale, à prévenir :** chômage, faillites, fermeture des emplois aux jeunes...

Des opportunités, voitures bradées, baisse du prix des carburants, entreprises acculées à reprendre, en agriculture comme ailleurs. Les vautours tournent déjà ! La finance domine. Les premiers de cordée ne vont pas dévisser.

**Mais dans ce tourbillon, le monde agricole et rural a exposé ses atouts.** Les consommateurs font confiance aux paysans, à leur paysan, en circuit court, bio ou non, aiment connaître leur producteur de légumes, de fromage, de viande, de vin... **Des paysans, notre pays en a besoin. Le salariat fait défaut, il faut installer des agriculteurs, les départs à la retraite ne doivent plus alimenter des agrandissements mortifères pour nos campagnes.** Il n'y a pas que Solidarité Paysans qui le crie. Un cri d'alarme vient même d'être lancé par une SAFER. Aucune exploitation ne doit disparaître.

**A Solidarité Paysans, pendant le confinement, nos accompagnés sont suivis.** Et au niveau national, des dispositions juridiques favorables sont négociées avec succès.

**Avec de l'organisation, un changement est possible.** Souhaitons que cette crise planétaire permette aux dirigeants de ne pas choisir la facilité et tout réinstaller comme avant.

En marge, une initiative à consulter, « **CultivonsNous** », chaîne tv en ligne portée par Edouard Bergeon, à conseiller à tous les consom'acteurs.



Claude Lyautey  
Trésorier SP70

# L'ACTU' AGRICOLE DANS LE CONTEXTE DU COVID-19

**MOBILISATION DE L'ASSOCIATION NATIONALE SOLIDARITÉ PAYSANS : Une situation inédite. Des moyens mobilisés. Des avancées pour les droits des agriculteurs.**

Dès le début du confinement, le Conseil d'Administration national lance un chantier d'étude des mesures prises par le gouvernement et d'évaluation de leur adaptation aux réalités du monde agricole. La boussole qui guide ce travail de l'équipe nationale, est toujours la même, celle de défendre les droits des agriculteurs les plus fragilisés.

**Notre mission : tout mettre en œuvre pour permettre l'accès à ces mesures pour tous les agriculteurs, et notamment les plus fragiles.**

Au cours de la période, **4 notes rédigées par le groupe de travail juridique Covid19**, composé de bénévoles et juristes du réseau, sont transmises aux ministères de l'Agriculture, de la Justice et au cabinet du Premier ministre pour demander et proposer des mesures d'urgence pour protéger les agriculteurs en difficulté, puis pour interpellier et demander des clarifications sur les ordonnances.

**Ce travail d'analyse basé sur les remontées du terrain a permis à Solidarité Paysans d'être écouté lors d'un rendez-vous téléphonique avec Julien Turenne, conseiller agricole du Premier ministre le 26 mars, et lors de la visio-conférence avec la DGPE (Direction Générale de la Performance Economique et environnementale des entreprises) du ministère de l'agriculture le 13 mai.**

Fonds  
de solidarité

Covid-19

## ACCÈS AU FOND DE SOLIDARITÉ POUR LES AGRICULTEURS EN DIFFICULTÉ

**L'accès pour les agriculteurs en difficulté au fonds de solidarité signe la victoire de Solidarité Paysans** dans un combat engagé face aux pouvoirs publics depuis 2016 sur la question du versement des ATR (Apport de Trésorerie Remboursable) à tous les agriculteurs. Les agriculteurs en procédure de sauvegarde ou redressement judiciaire étaient écartés du versement des ATR au regard de leur statut d'entreprise en état d'insolvabilité défini par l'Europe.

A chaque atteinte aux droits des agriculteurs en difficulté sur cette question **nous avons obligé l'Etat à trouver une solution pour rétablir leurs droits**, à chaque fois il a imaginé des dispositifs alternatifs.

Pour cette crise liée au COVID 19, les deux premières notes transmises au cabinet du premier ministre, du ministre de l'agriculture et celui de la justice, **les interpellaient sur ce déni de droit, puisque le fonds de solidarité n'était pas accessible aux agriculteurs en procédure collective.**

Cette fois-ci, c'est un décret qui ouvre le soutien à tous les agriculteurs en procédure collective, y compris ceux en période d'observation.

**Un combat engagé il y a 4 ans pour la défense des agriculteurs en difficulté, est gagné aujourd'hui. C'est un nouveau droit créé pour les paysans !**

# L'ACTU' AGRICOLE DANS LE CONTEXTE DU COVID-19

D'autres revendications de Solidarité Paysans ont été entendues :

## **CRITÈRES D'ATTRIBUTION DU FONDS DE SOLIDARITÉ**

Concernant le fonds de solidarité toujours, le critère d'attribution initial d'une diminution du chiffre d'affaire de 70% par rapport au chiffre d'affaire du mois de mars 2019, a été simplifié en avril pour le rendre plus accessible. **La diminution du chiffre d'affaire devant être de 50% par rapport à la moyenne du chiffre d'affaire de l'année 2019.**

## **LES PLANS DE CONTINUATION**

Les plans de continuation construits sur 15 ans peuvent aussi bénéficier du **prolongement exceptionnel dû à la crise sanitaire.**

## **PROLONGATION DES DURÉES DE PÉRIODE D'OBSERVATION**

Les durées relatives à la période d'observation, au plan, au maintien de l'activité et à la durée de la procédure de liquidation judiciaire simplifiée, **sont prolongées avec le prolongement de l'Etat d'urgence sanitaire.** En effet, nous considérons que, dans les conditions actuelles, il est très difficile de construire un plan de redressement judiciaire à présenter au tribunal.



Le groupe de travail juridique Covid19 a su créer des outils d'accompagnement compréhensibles. Ils permettent de soulever des questions que seule l'association Solidarité Paysans peut appréhender pour inscrire de nouveaux droits pour les paysans. **Ce travail et ces avancées n'ont été possibles que grâce à la mobilisation de l'ensemble du réseau** pour faire remonter ce qui était constaté localement. C'est donc bien par la mobilisation de l'ensemble de son réseau que Solidarité Paysans répond à cette crise sanitaire inédite.

**L'équipe Solidarité Paysans National**

## TÉMOIGNAGE : PAYSAN EN SITUATION DE CONFINEMENT

L'annonce du confinement me faisait peur car il fallait que je change obligatoirement mon quotidien. Ce que nous vivons depuis le 16 mars est catastrophique, aussi bien pour les personnes que nous n'avons pas pu sauver que sur le plan économique.

Malgré tout, pour ma part, **le confinement m'a permis de revenir à la terre**, qui est la base de mon métier d'éleveur. En effet, tout notre système étant paralysé, cela m'a libéré plus de temps. Étant en redressement judiciaire depuis quelques années **j'avais plus ou moins perdu l'amour de mon métier. En ayant plus de temps j'ai repris goût pour mon activité et à redécouvrir la nature que j'avais oubliée depuis longtemps.** Cette période m'a permis de me ressourcer en faisant des marches hebdomadaires au milieu des animaux dans les pâtures et d'observer la végétation - qui est si belle à cette époque - ainsi que les animaux sauvages.

Habituellement, mon quotidien c'est : téléphone, rendez-vous avec l'avocat, la DDT, la MSA, le mandataire, les commerciaux, les banques, courriers... et enfin le soin des animaux. **Nous avons tous trop de tâches administratives.** Sur le plan économique, étant principalement en vente directe, cela fait 2 mois que je n'ai rien vendu. Et avec le manque de fourrage dû au manque de pluie pour les mois de février, mars et avril, il est clair que c'est compliqué pour la trésorerie.

**Nous devons tous changer notre mode de vie et éviter de revenir comme avant le confinement.** Pour surmonter mes problèmes ces derniers mois, je remercie le bénévole et la salariée de Solidarité Paysans Jura pour m'avoir conseillé, orienté et partagé toutes les démarches possibles pour m'aider. Je suis suivi depuis plusieurs années par Solidarité Paysans et sans eux je ne serais plus en activité aujourd'hui. J'ai eu de leur part un grand soutien sur le plan professionnel et privé.

**Laurent GUY, éleveur ovin et bovin, Jura**

# L'ACTU' AGRICOLE DANS LE CONTEXTE DU COVID-19

## LA FILIÈRE COMTÉ EN TEMPS DE CRISE

Nos vies confinées, l'économie ralentie... Brusquement, en ce début de printemps prometteur pour la production laitière, la filière Comté a dû prendre des mesures drastiques : moins 8 % de production sur avril, mai et juin 2020 par rapport aux mêmes mois de l'année 2019.

Cette mesure, annoncée par le CIGC (Comité Inter Professionnel de Gestion du Comté) a fait réagir **Solidarité Paysans, consciente de l'importance de la régulation de la production et de l'intérêt de mutualiser les efforts pour préserver l'équilibre de la filière mais inquiète pour les producteurs les plus fragilisés.**

**Un courrier commun des associations Solidarité Paysans Jura, Doubs et Ain situées dans la zone comté a été envoyé aux responsables du CIGC** pour demander la prise en compte des situations particulières d'exploitations en difficulté **(Voir courrier p. 5).**

Après réflexion, les membres du CIGC ont retenu 4 cas à étudier avec une attention particulière. Extrait de la lettre envoyée aux ateliers de transformation : « Concernant les exploitations en grande difficulté économique, les dossiers seront examinés au cas par cas dès lors qu'ils sont portés par une structure type Solidarité Paysans, un centre de gestion. »

**Une belle reconnaissance du suivi accompli par Solidarité Paysans auprès des personnes accompagnées et la mise en œuvre de la solidarité comme l'une des valeurs de la filière Comté.**

Gérard Aymonier  
Co-président SP Jura



## MOT DU PRÉSIDENT DU CIGC :

**COVID-19, PRÉSERVONS COLLECTIVEMENT ET SOLIDAIREMENT LA RÉUSSITE DE LA FILIÈRE COMTÉ !**



Mi-mars, la décision du confinement généralisé prise en quelques jours à peine faisait basculer notre pays, comme une bonne partie de l'humanité, dans l'inconnu.

Très vite, le CIGC s'est mobilisé et a réagi avec une double préoccupation à l'esprit : **maintenir les grands équilibres de la filière et préserver la valeur que nous avons construite collectivement au fil des ans.**

A l'image d'un peloton lancé en pleine course contraint de ralentir devant l'imprévisible, aux premiers jours de la crise, les 4 AOP du massif jurassien appelaient à limiter la production sur le premier trimestre. En complément, le CIGC décidait d'encadrer la production de Comté sur le premier trimestre de la campagne en utilisant ses règles de régulation.

**Dans un esprit de solidarité, le CIGC actait aussi des aménagements pour que soient prises en compte les situations particulières d'exploitation et rendre la baisse supportable.**

En parallèle, grâce à l'action collective de tous les maillons de la filière, au prix de l'effort et de la mobilisation de la première heure du plus grand nombre qui doit être saluée avec force et dans le souci des équilibres des fabrications entre la production de fromages à pâtes blanches et fromages à pâtes jaunes, la rigueur imposée sur le premier trimestre a été lissée sur toute la campagne. **L'effort collectif sera donc produit par tous, sur une période permettant à chacun de s'adapter.**

Aujourd'hui, le constat est fait que le Comté a moins souffert que d'autres fromages AOP. Toutefois, face à l'incertitude de la conjoncture économique, le CIGC doit redoubler de vigilance. **Les décisions qui s'imposent seront prises pour préserver durablement les acquis de la filière, dans le souci de l'intérêt général, au plus grand bénéfice de notre territoire.**

Alain MATHIEU, président du CIGC  
(Comité Interprofessionnel de Gestion du Comté)

# L'ACTU' AGRICOLE DANS LE CONTEXTE DU COVID-19

## COURRIER ADRESSÉ AU CIGC LE 8/04/2020

Mesdames, Messieurs,

La crise sanitaire actuelle menace l'avenir et la viabilité de l'ensemble de la filière laitière ainsi que les AOP jurassiennes. Les débouchés du commerce intérieur et extérieur étant très limités, voir supprimés. Associés à la période de pic de production printanière, ces éléments entraînent une surproduction qu'il convient de limiter très rapidement afin d'éviter une chute trop brutale du prix du lait qui pourrait revêtir un caractère catastrophique pour l'ensemble des coopérateurs. Ces mesures doivent permettre une prise de conscience des producteurs, de la gravité de la situation mais aussi, de l'importance de la régulation de la production. Vous avez rendu obligatoire la réduction des volumes de 8% pour les trois mois à venir **par rapport à ceux de la même période l'an dernier.**

C'est un effort collectif et solidaire absolument indispensable à la pérennité des structures laitières et des fruitières impliquées. Nous sommes conscients que tous les producteurs.trices doivent mutualiser leurs efforts pour préserver l'équilibre de la filière. **Néanmoins, nous pensons qu'il serait plus juste d'appliquer la réduction de 8% en fonction du droit à produire affecté à chaque producteur. En effet, nous attirons votre attention sur les situations particulières :**

- Les producteurs fragilisés l'an dernier et n'ayant pu assurer leur droit à produire et dont les efforts se concrétisent cette année afin d'assurer le redressement de leur exploitation.
- Les producteurs engagés dans une procédure collective (redressement judiciaire) dont les conditions de réalisation du plan reposent sur une augmentation de la production et qui risquent de ne pouvoir honorer le paiement de leur dividende.
- Les jeunes récemment installés avec des investissements conséquents et une augmentation de la production prévue pour réaliser leur plan.

**Dans ce contexte où la solidarité est une valeur essentielle nous vous demandons d'étudier ces situations particulières avec rigueur et dans le plus grand respect des personnes.**

Nous souhaitons attirer votre attention sur la nécessité pour l'année laitière qui débute, **de faire appliquer le droit à produire individuel**, ce qui implique de ne pas tolérer d'utiliser les sous réalisations de certains pour permettre à d'autres producteurs d'aller au-delà de leur référence et ainsi créer un risque de surproduction qui pénalise l'ensemble de la filière.

Nous sommes conscients qu'au vu de la situation actuelle du marché et des risques de difficultés de reprise, une diminution des droits à produire n'est pas à écarter.

Nous sommes reconnaissants de l'engagement de nombreuses personnes pour maintenir et développer les valeurs fondamentales de la filière Comté renforçant ainsi les valeurs d'écoute, de dialogue, de partage et de solidarité et nous comptons sur votre détermination pour éviter que des producteurs se trouvent en grande difficulté.

En vous remerciant de votre bienveillante attention, nous vous assurons de l'intérêt des bénévoles de notre association Solidarité Paysans à coopérer avec les acteurs de la filière Comté pour permettre un soutien efficace à tous ceux qui sont plus fragilisés par cette crise.

Soyez assurés de tous nos encouragements et croyez à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Co-signé : SP Jura, SP-Apad 25 et SP Ain-Rhône (associations de la zone Comté)

## MAINTIEN DES MARCHÉS DANS LE DOUBS EN PÉRIODE DE CONFINEMENT

Impact25 (dont fait partie SP-APAD25), aux côtés du GAB 25/90 et de la Confédération Paysanne 25/90 ont très rapidement **réagi suite à l'arrêté concernant la fermeture des marchés pendant le confinement.** Des courriers ainsi que rencontres en préfectures du Doubs et du Territoire de Belfort ont été réalisés ce qui a permis la réouverture de certaines places sur les deux départements.



## « PLUS JAMAIS ÇA, POUR LE JOUR D'APRÈS »

Beaucoup d'entre nous étaient déjà persuadés que le monde dans lequel nous vivons est un peu fou et le COVID a encore plus mis en lumière la nécessité de changer nos modes de vie. Cela exige de nos dirigeants des mesures fortes et courageuses, mais à chacun de nous aussi de se remettre en cause, et faire savoir que l'on rejoint ce mouvement populaire, que l'on veut voir grandir.

Dans cet état d'esprit 16 associations et syndicats ont lancé une pétition intitulée « Plus jamais ça, pour le Jour d'Après » qui **défend des mesures sociales, environnementales et féministes !** Cette pétition demande notamment la suspension des dividendes, un plan de développement des services publics, une fiscalité plus juste et plus redistributive, un plan de relocalisation solidaire de l'agriculture, de l'industrie et des services.

Chacun peut obtenir plus de détails sur les 34 mesures et signer cette pétition sur les sites des organisations signataires : Confédération Paysanne, Action non Violente, Alternatiba, Attac, CCFD Terre Solidaire, etc.

**Joseph Lamy, Administrateur SP70**

# L'ACTU' AGRICOLE DANS LE CONTEXTE DU COVID-19

## UN RÉSEAU D'ACTEURS UNIS AUTOUR DES CIRCUITS COURTS DANS LE JURA

Le collectif « Pour une Alimentation Locale et Solidaire » s'est créé dès le début du confinement autour de la question des circuits courts dans le Jura. A ce jour, il rassemble les associations du réseau InPACT 39 (dont fait partie Solidarité Paysans), la Confédération Paysanne 39, le GAB 39, le réseau des AMAP et diverses autres associations.

En ces temps de crise sanitaire, le Collectif a œuvré pour :

- **Une mise en réseau entre paysan.ne.s et consommateur.trice.s** notamment via la création d'une carte en ligne et d'un groupe Facebook qui communique les annonces de plus de 50 producteurs.trices, d'une trentaine de points de distribution et des demandes de consommateur.trices
- **Un meilleur accès des paysan.ne.s aux marchés de plein vent** qui ont réouvert suite à l'envoi de courriers au Préfet et par l'accompagnement des maires et des communautés de communes
- **Un travail inter-organisation pour une structuration de ces initiatives.**

Les paysan.ne.s en circuits courts ont fait preuve, encore plus que d'habitude, de **réactivité et d'auto-organisation pour commercialiser leurs produits**. Cependant, ces adaptations se sont faites **au prix d'investissements conséquents en temps de travail**, car la transformation et la commercialisation sont chronophages et peuvent devenir de très lourdes charges mentales. Les agriculteur.trices ont aussi dans cette période gardé un œil distant sur la gestion administrative de leur exploitation. Cela mérite d'être à l'esprit des bénévoles de Solidarité Paysans lors des accompagnements.

La dynamique enclenchée continuera à être portée par le collectif **au-delà de la crise sanitaire actuelle**, en soutien technique mais aussi avec des ambitions politiques, afin d'agir toujours plus pour le **développement de systèmes alimentaires locaux et justes pour les paysans, pourvoyeurs de produits de qualité pour les consommateurs et vecteurs de valeur ajoutée sociale et économique pour les territoires.**

Tiré du communiqué de presse du collectif

Contacts : alimlocalesolidaire@gmail.com

## DISPOSITIF AREA - UN PARCOURS DU COMBATTANT

Le dispositif AREA (Aide à la Relance des Exploitations Agricoles) remplace le dispositif Agridiff pour l'aide aux agriculteurs en situation financière compliquée. Il se veut beaucoup plus confidentiel et respectueux des personnes.

Pour prétendre à cette aide il est obligatoire de **réaliser au préalable un audit d'exploitation**. Pour cela il faut répondre à **trois critères parmi les quatre suivants** : Taux d'endettement d'au moins 70% - Trésorerie négative - EBE sur produit inférieur à 25% - Revenu disponible par UTH inférieur à un SMIC. Une fois l'audit réalisé, celui-ci est présenté à la cellule d'accompagnement, mise en place par la DTT. Si celle-ci donne un avis favorable pour le dispositif AREA, le montant de l'aide peut atteindre 10 000€ par UTH.

Il faut, par contre, **pour entrer dans le dispositif AREA, justifier aussi d'une baisse des capitaux propres de 50%**, exercice comparé à une des trois années antérieures. **Ce critère est jugé par tous les acteurs de la cellule beaucoup trop exclusif** et empêche des agriculteurs qui en ont besoin à un moment donné de faire face rapidement avant que les difficultés soient trop importantes. Cette **observation a été remontée au ministère par l'intermédiaire des DTT et du réseau Solidarité Paysans**. On espère une suppression de ce critère et que l'aide soit conditionnée aux 3 critères de l'audit seulement, affaire à suivre...

A Solidarité Paysans 70, on a réalisé notre premier audit, c'est effectivement **un bel outil pour se poser et faire le point sur la situation de la ferme, voire de la famille**. C'est le travail que nous sommes habitués à faire dans l'accompagnement mais en un peu plus poussé. La rédaction sur papier permet aussi une réflexion globale et un suivi sur plusieurs années en vue de la poursuite de l'activité pour l'agriculteur. A noter que les agriculteurs en procédure collective ont 6 mois pour faire une demande AREA sans passer par l'audit.

Philippe Goux, Président SP70



# L'ACTU' AGRICOLE

## SURMONTER SES DIFFICULTÉS ET REBONDIR !

Aurélie et Alexandre, mariés avec 3 enfants, originaires d'Alsace se sont installés en 2010 sur une ferme dans le Doubs. Après plusieurs années difficiles, ils ont décidé de revendre leur exploitation. Alexandre nous partage aujourd'hui leur expérience...

### Pouvez-vous présenter votre projet et les difficultés que vous avez rencontrées ?

Nous nous sommes installés en octobre 2010, moi en individuel et ma femme en tant que conjointe collaboratrice, sur une ferme en bovin et chèvre lait, avec vente de lait à Comté, transformation fromagère et vente directe. **Après notre installation, nous avons rapidement rencontré des problèmes** avec le matériel et le nouveau cheptel (le prédécesseur était parti avec ses troupeaux). Nous nous sommes aussi très vite aperçus que le montant de rachat de la ferme avait été trop élevé. Dès le début, nous étions dans le rouge ! De plus, nous n'avions pas assez de main d'œuvre sur la ferme pour gérer tous les ateliers d'élevage, de transformation et de vente. **Nous nous sommes épuisés.** Mais avec l'appui de techniciens, nous avons décidé d'arrêter le lait à Comté, les chèvres et la transformation fromagère pour se réorienter en lait Bio vendu à Lactalis. La situation économique de l'exploitation s'est alors nettement améliorée, notre EBE est reparti à la hausse mais la situation financière est néanmoins restée tendue du fait du retard accumulé les 1ères années. Enfin est venue la piroplasmose qui a rendu malade une quinzaine de bêtes et a causé de nombreux avortements. **Notre trésorerie a plongé et nous nous sommes retrouvés devant le mur avec un interdit bancaire.** Cette situation nous a poussé à tout arrêter et à vendre la ferme en février 2020.

### Comment avez-vous vécu ces années difficiles ?

Ces années ont été très éprouvantes pour moi et ma conjointe. Voyant les difficultés s'accumuler, je ne dormais plus, j'étais toujours dans l'angoisse, je passais mon temps à la ferme, je ne voyais plus personne, ni mes enfants. Je vivais continuellement sous la pression de la banque et des créanciers. **J'étais dans ce qu'on peut appeler le burn out.** De plus, notre intégration dans le village a toujours été très difficile du fait que nous ne venions pas du département, ce qui ne facilitait pas notre situation... Nous nous rendons compte aujourd'hui que notre installation

s'est réalisée trop rapidement. J'étais jeune à 24 ans et impatient, cette ferme s'est présentée, nous avons sauté sur l'occasion sans prendre trop de recul. Le prix était trop élevé et nous avons manqué des négociations sur certains aspects de la vente. Ces 10 années à travailler sont aujourd'hui vécues comme un échec mais aussi comme une **expérience qui m'a permis de grandir et d'apprendre de mes erreurs !**

### Qu'est-ce qui vous a permis de surmonter vos difficultés ?

Tout d'abord je dirais que **nous communiquons beaucoup avec ma femme, ce qui nous a permis de surmonter les difficultés à deux.** Cette expérience a d'ailleurs soudé notre couple ! Elle m'a beaucoup soutenu ainsi que notre famille.

La vente de la ferme a été très bouleversante pour moi.

**Rebondir, me reconstruire, changer de statut, déménager ont été une étape difficile.** Aussi, voir d'autres paysans travailler sur mes terres a été très lourd. J'ai été accompagné par une psychologue ce qui m'a permis de passer ce cap. Néanmoins, je me suis installé en hors cadre familial, **je n'ai donc pas connu le poids de la gestion d'un patrimoine familial,** ce qui a pu faciliter notre reconversion. **Solidarité Paysans a aussi été une aide précieuse.** Nos deux accompagnants nous ont permis de geler les prêts avec le contentieux de la Banque Populaire jusqu'à la vente de notre ferme. Nous étions en mauvais terme avec eux et n'avions plus la force d'y faire face sous la pression. **Lorsque l'accord du gel des prêts a été signé, ma femme et moi étions tellement soulagés...** Je ressens encore beaucoup d'émotions à repenser à cette période de stress et d'angoisse...

### Comment vous sentez-vous aujourd'hui ? Que retenir de cette expérience ?

Aujourd'hui je me sens mieux. Je suis ouvrier agricole sur une exploitation, j'ai un salaire qui rentre tous les mois et je passe du temps avec ma femme et mes enfants. Je retrouve un équilibre entre vie personnelle et professionnelle. Mes patrons nous ont beaucoup soutenus dans cette transition de vie, ce qui a été très aidant. **Je dirais que dans les difficultés, il ne faut jamais s'isoler. Il est important de bien s'entourer, de communiquer et de ne pas hésiter à demander de l'aide.** Je projette de m'associer avec mes patrons d'ici quelques années. Je ne souhaite plus travailler seul ni en couple, **car je tiens à préserver un équilibre de vie.** Mais il est sûr que mes erreurs passées me permettront de recommencer cette nouvelle expérience d'un meilleur pied...

# L'ACTU' AGRICOLE

## LA MAIN D'ŒUVRE SALARIÉE : LE CAS PARTICULIER DU SERVICE DE REMPLACEMENT

Jour après jour, au fil des accompagnements nous faisons le constat des difficultés liées à la fois au contexte et aux conditions d'exercice du métier d'agriculteur et nous percevons combien l'aide apportée par le service de remplacement peut être importante pour soulager ou parfois remplacer un chef d'exploitation.

### Nous distinguons plusieurs cas de figure :

- **Les besoins périodiques** : travaux dans les vignes, surcharge de travail pendant les foins : les besoins sont précis, assez bien ciblés.
- **Les remplacements pour congés** : souvent des jeunes en formation sont candidats ; la présence d'un "ancien" sur l'exploitation peut être une garantie pour que tout se passe pour le mieux.
- **Dans un GAEC**, un des membres a un souci, il faut le remplacer : les autres membres sont là ;
- **Dans une exploitation individuelle**, un accident survient qui va entraîner un remplacement dans l'urgence : personne pour la prochaine traite. Un remplacement qui va durer plusieurs mois.

Selon le contexte de l'exploitation, il est plus ou moins facile pour les agents de remplacement de s'adapter ; mais le cas d'une exploitation individuelle nécessitant un remplacement d'urgence et dans la durée s'avère parfois très difficile, pouvant même être un obstacle à la prise en charge médicale des paysans.

Ces situations sociales et humaines particulièrement difficiles suscitent pour nous bénévoles accompagnateurs des interrogations, des réflexions. Elles sont le fruit des constats réalisés sur le terrain ; le souhait qu'elles contribuent à développer les complémentarités pour améliorer le bien-être des paysans et de leurs familles :

- **Ne serait-il pas nécessaire de créer un poste de remplaçant référent** lorsque plusieurs agents doivent intervenir dans la durée ? En effet, si le remplacement n'a pas été prévu, préparé, il peut être compliqué, d'autant que le recrutement de salarié est difficile.  
**Un salarié, peut-il refuser d'intervenir ?** Certes, toutes les exploitations n'ont pas le même degré d'organisation, d'autonomie, voire de modernité, de "réputation" dans un

milieu qui n'accepte pas les "hors-normes". Quoiqu'il en soit, ces agriculteurs ont le droit d'être aidés pour éviter qu'ils reprennent le travail trop tôt ce qui compromettrait leur guérison. **Entendre "On n'a pas de solution" est difficile à admettre.**

- Sachant que les Pouvoirs Publics interviennent financièrement, **une large concertation serait souhaitable** afin que ces situations de remplacement particulièrement difficiles ne soient pas impactées par un refus d'accompagnement qui pourrait mettre en péril l'avenir de l'exploitation.

Nous sommes conscients que la mission des agents de remplacement est exigeante, qu'elle nécessite une grande capacité d'adaptation. **C'est une véritable profession qui supposerait une formation particulière** alternée par des stages sur diverses exploitations. **Essayons d'être inventifs pour permettre à tous les paysans l'accès aux outils nécessaires à leurs besoins professionnels et leur apporter une solution** dans des situations de grande souffrance physique et/ou psychique.

**Guy Forest, bénévole, administrateur SP 39**

## CULTIVONS-NOUS !

Edouard Bergeon et Guillaume Canet, réalisateur et acteur du film Au Nom de la Terre ont créé une **plateforme sélectionnant chaque mois les meilleurs documentaires, reportages et programmes courts**, pour cultiver nos connaissances et comprendre le chemin des produits que nous mangeons. L'abonnement mensuel coûte 5€ et **pour chaque nouvel abonnement, 1€ est reversé à Solidarité Paysans**. Site Internet : [www.cultivonsnous.tv](http://www.cultivonsnous.tv)





## LA VIE ASSOCIATIVE PENDANT LE CONFINEMENT

Pénalisées par la crise sanitaire, les associations Solidarité Paysans de Franche-Comté sont passées par un moment « **d'hibernation active** ». Malgré les circonstances, les associations ont assuré :

- le suivi du fonctionnement et de la politique de l'association par des réunions téléphoniques,
- l'accompagnement à distance par téléphone
- la défense collective pour faire face à la crise (soutien aux circuits courts, lettre au CIGC... voir le dossier au début de ce numéro).

A présent, **c'est avec le plaisir de se retrouver et d'agir pour nos valeurs que les actions reprennent en chair et en os. L'activité des associations redémarre**, les accompagnements en présentiel et les moments de vie associative (réunions et formations) sont réalisés avec les mesures barrières nécessaires. De nombreux événements, dont les AG de la Haute-Saône et du Jura, sont prévus (voir l'agenda page 12).

Suite à cette situation particulière due à l'épidémie, chacun et chacune se réjouit, malgré le maintien de certaines interdictions, **de pouvoir sortir, se retrouver, échanger et relancer la dynamique de l'association... Pour garder le cap de la SOLIDARITÉ !**

**Les président.e.s de SP 70, 25 et 39**



## VIE DE SP HAUTE SAONE : ACTUS ET RENCONTRES

### FORMATION SUR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

À la suite de son intervention à l'AG de SP-APAD 25, Véronique Louazel est intervenue auprès de SP70 pour une formation sur les risques psychosociaux le 12 mars dernier à Vesoul.

Cette formation destinée aux accompagnants a été l'occasion de se retrouver et d'échanger sur certaines situations de blocage que nous pouvons rencontrer en accompagnement.

**Travailler sur la dimension psychosociale nous rappelle que l'on accompagne toujours des humains avant des paysans !**

Nous avons chacun de nous une grille de lecture et un fonctionnement différent les uns des autres, chacun avance à son rythme et selon ses propres expériences vécues.

Prendre en compte cette dimension de l'Humain est essentielle pour nous bénévoles et salarié.e.s afin de garder une juste posture dans notre mission d'accompagnement.

**Lison Guinchard, salariée SP70 & SP-APAD25**



# VIE DE SP DOUBS : ACTUS ET RENCONTRES

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 12/03/20

Cette AG fut un temps fort permettant de faire une pause pour dresser un bilan de nos actions, prendre du recul pour mieux répondre aux demandes sans cesse croissantes, se former et se faire interpeller sur la problématique de la violence - souffrance avec l'éclairage de Véronique Louazel.

Un bilan d'actions a été dressé, qui **légitime et installe aujourd'hui durablement notre association** dans les relations partenariales (le Conseil Départemental, la MSA, le Conseil Régional, la DDT, le CER, la Chambre d'Agriculture...). **Quelques chiffres** : en 2019, 34 familles accompagnées (+12 par rapport à 2018) dont 16 nouveaux appels (50% en Comté, 25% lait standard ou bio 25% viande et divers).

L'embauche de Lison Guinchard notre animatrice et coordinatrice en 2019 nous a permis de **structurer, réorganiser et professionnaliser nos actions et modes d'interventions**.



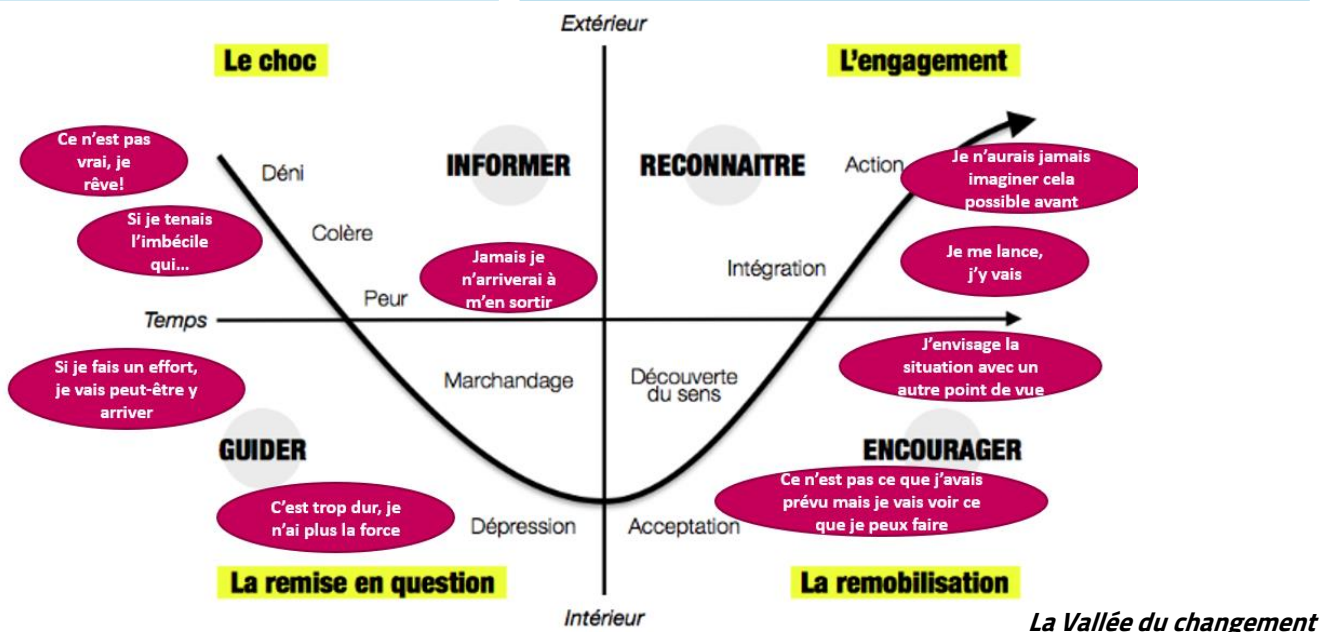
La thématique de notre AG s'est portée sur « **Sortir de la spirale Violence-Souffrance. Retour sur le film Au Nom de la Terre** ». Véronique Louazel est chargée d'étude en santé publique. Elle a conduit un projet au sein de Solidarité Paysans de 2015 à 2019 pour appréhender l'amélioration des pratiques d'accompagnement face à la souffrance physique et psychique des paysans en difficulté.

### Quelques éléments de réflexion relatifs aux pressions subies par les agriculteurs :

- **Tensions familiales** : Emprise des parents - Patrimoine à préserver - Engagement subi plutôt que choisi
- **Pression financière** : Endettement - Investissements - Revenus
- **Conditions de travail** : Pénibilité et surcharge de travail - Culture de l'effort
- **La loi du silence** rend difficile la demande d'aide - Peur de parler et se comparer aux autres.

Dans les accompagnements la valorisation des petits pas et des petites réussites est essentielle pour **retrouver l'estime de soi et pour ouvrir des nouveaux « champs du possible »**. Les solutions à mettre en œuvre demandent du temps pour que l'accompagné retrouve son autonomie et se projette, comme l'illustre parfaitement les 4 étapes du changement (voir schéma ci-dessous). Nous pouvons également nous approprier ce schéma car **nous doutons parfois mais nous avons la chance de pouvoir rebondir par et avec le groupe. Le groupe est plus fort que le plus fort du groupe.**

Jean-Marie Roussel, bénévole SP - APAD 25



## FORUM INSTALLATION – TRANSMISSION AVEC INPACT25

Le collectif InPACT25 en collaboration avec la Chambre d'Agriculture 25-90 a organisé un forum dédié à l'installation et la transmission le 11 février dernier. **Le but de cette journée était d'échanger autour des témoignages de 3 couples de cédants - repreneurs et de créer du lien entre les candidats à l'installation et à la transmission.** Plus de 60 participants étaient présents.

Lison Guinchard salariée SP-Apad 25 et 70

## VIE DE SP JURA : ACTUS ET RENCONTRES

### SOUTENEZ NOUS AVEC VOS TOOKETS

*Ce message s'adresse à tous les sociétaires du Crédit Agricole de Franche - Comté.*

**Qu'est-ce qu'un Tookets ?** Ce sont des points de fidélité attribués à chaque usage de carte bancaire (un centime d'Euro par action). Ces points acquis sont transformés en Euros que vous pouvez attribuer à l'association de votre choix. Cette année, jusqu'au 30 Novembre 2020, vous avez la possibilité d'attribuer vos Tookets à SP 39.

#### **Comment verser vos Tookets à Solidarité Paysans Jura ?**

Tout se fait à partir de votre ordinateur et de la liaison avec le site [www.tookets.com](http://www.tookets.com) et en choisissant notre association.

A charge de revanche, en 2021 une autre association SP de Franche Comté pourra se porter candidate pour être bénéficiaire des Tookets.

### CÉLINE : NOUVELLE SALARIÉE DE SP



Mi-février 2020, j'ai rejoint l'association du Jura. Toute nouvelle dans le Jura et le milieu associatif français, j'ai pris mes marques un mois à Lons... avant le début du confinement !

Je suis disponible comme Christelle, du lundi au jeudi dans les bureaux de Lons-le-Saunier. Je fais donc équipe avec Kathleen qui est avec moi en début de semaine et avec Alix des Jardins du Partage.

Originaire de Grenoble, j'ai été diplômée ingénieur agronome de l'école de Montpellier SupAgro en 2018. Ensuite, j'ai travaillé au Vietnam dans une ferme pédagogique en milieu rural, sur la gestion de la ferme, du projet et de l'animation des enfants locaux et visiteurs.

### AU REVOIR DE CHRISTELLE

Après quatre belles années passées à Solidarité Paysans Jura, l'opportunité m'a été donnée de rejoindre l'équipe de Solidarité Paysans Seine Maritime (Normandie). Rester dans le réseau, me rapprocher de ma famille et de mon conjoint : l'occasion était trop belle pour ne pas la saisir !

Je vous remercie pour ce bout de chemin parcouru ensemble. J'ai passé de belles années avec vous, j'ai appris beaucoup aux côtés des agriculteurs.trices, des bénévoles, du réseau : une vraie école de la Vie ! On en a fait des choses ensemble ... et je garde en mémoire toutes les personnes rencontrées, les sourires, les combats, mais surtout chaque victoire pour la défense des agriculteurs et agricultrices en difficulté !

Solidarité Paysans Jura a de belles perspectives en vue, une équipe bénévole et salariée dynamique, compétente et reconnue. Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne continuation ! **A chacun et chacune, j'adresse un grand MERCI !**

**Christelle Hédouin, animatrice-médiatrice de 2015 à 2020**





## PARLER DE SOLIDARITÉ PAYSANS AUTOUR DE VOUS

Nous vous rappelons que nous disposons de **plaquettes** pour présenter Solidarité Paysans, son action et le fonctionnement de l'accompagnement proposé.

**N'hésitez pas à les donner aux personnes qui seraient en difficulté dans votre entourage ou à les déposer dans des lieux qui vous semblent adaptés (cabinet de médecin, etc.).**

### POÈME

Plus d'un mois déjà que j'ai commencé,  
 Dans ce charmant bureau comme salariée.  
 Pas évident de passer autant d'heures les yeux rivés sur un écran,  
 A chiffrer, justifier, demander, classer, répertorier l'action de Solidarité Paysans.  
 Ranger des chiffres dans des cases d'un bilan annuel,  
 Laisant insensible ceux qui détraquent notre société et créent ce beau bordel.  
 Pourquoi jouer à ce jeu qui ne fait rire personne ?  
 Pourquoi continuer alors que depuis des lustres l'alarme sonne ?  
 S'y plier pour lutter, est-ce là une condition ?  
 Si grâce à ces numéros nous pouvons porter nos convictions...  
 Défendre le monde paysan et ses valeurs,  
 Accompagner ces personnes victimes du modèle dominant malgré leur dur labeur,  
 Pour eux j'ai un profond respect et une intarissable admiration  
 Etre là, les écouter et les soutenir avec bienveillance, telle est notre mission.  
 Alors c'est ça, remplir des papiers à tout bout de champ ?  
 Et quand on nous met des bâtons dans les roues, sans cesse réparer notre charrue, docilement ?  
 Ah ça non ! Ce sera dans la joie et je l'ai vite compris.  
 A peine un pied dans le Jura et ses habitants m'ont conquis.  
 Entraide, bienveillance et empathie semblent être les maîtres mots des bénévoles,  
 Entre collègues : avec sincérité et humour les paroles volent,  
 Sans oublier les agriculteurs, leurs passionnantes histoires et leur grand cœur...  
 Je suis bien entourée, en dégustant un bout de Comté, quel bonheur !

Céline Buttard, salariée SP39

### LES PROCHAINS RENDEZ VOUS DE SOLIDARITÉ PAYSANS FRANCHE-COMTÉ

#### JURA :

- **19 juillet 2020** : Pique-Nique des adhérents avec l'AFOCG 39
- **17 septembre 2020** : Assemblée Générale
- **20 octobre 2020** : Formation sur les risques psychosociaux

#### DOUBS :

- **17 septembre 2020** : Formation des nouveaux bénévoles
- **20 septembre 2020** : Pique-nique des adhérents
- **21 octobre 2020** : Formation sur les risques psychosociaux
- **18 novembre 2020** : Formation juridique

#### HAUTE SAONE

- **9 & 10 septembre 2020** : Salon Tech and Bio avec Inpact Franche-Comté
- **17 septembre 2020** : Formation des nouveaux bénévoles
- **4 octobre 2020** Concert musical sur le thème de l'agriculture
- **19 novembre 2020** : Formation juridique

### CONGÉS ET PERMANENCES

Les bureaux de **SP-APAD2** et **SP70** seront fermés du **1<sup>er</sup> au 23 août**. Une permanence téléphonique est assurée pour le Doubs au 06.86.67.37.75 et en Haute-Saône au 06.74.94.49.02

**Avec le soutien de nos partenaires :**

